



PRÉFÈTE DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 09 novembre 2023

ÉLECTIONS PARTIELLES DES COMMUNES DE MOIRÉ ET CHIROUBLES

Suite à la démission du Maire de Chiroubles le 17 octobre dernier, et à la nécessité de renouveler 4 postes de conseillers municipaux à Moiré, les électeurs de ces deux communes sont appelés aux urnes d'ici la fin d'année 2023.

MOIRÉ

Le scrutin se déroulera en mairie le dimanche 12 novembre 2023 de 8h00 à 18h00, et en cas de second tour, le dimanche 19 novembre 2023.

La liste des candidats figure sur [ce lien](#).

CHIROUBLES

Le scrutin se déroulera en mairie le dimanche 10 décembre 2023 de 8h00 à 18h00, et en cas de second tour, le dimanche 17 décembre 2023.

Les déclarations de candidatures seront reçues à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône (165 rue de la sous-préfecture, 69400 Villefranche-sur-Saône) :

Pour le premier tour de scrutin :

- lundi 20 nov. : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
- mardi 21 nov. : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
- jeudi 23 nov. : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Pour le second tour de scrutin éventuel :

- lundi 11 déc. : 14h00-17h00
- mardi 12 déc. : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69